

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 6-7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/juin-juillet 1993

	Pages
Editorial	
Quelle rude bataille	3
Armée 95	
Casques bleus. Et la Suisse?	
Col Hervé de Weck	6
La promotion de la paix	
Col Bernard de Montmollin	13
Dossier «URSS»	
Après le démembrement de l'Empire soviétique...	
Col EMG Dominique Brunner	15
Dossier «Yougoslavie»	
Vu de Belgrade, l'avenir des Balkans	
Ljubomir Matic	21
Armement	
Le combat de nuit	
Contrôleur général des armées André Collet	25
«Plan directeur de l'armée 95» et artillerie	
Col Pierre Christe	30
Analyse	
Aphorismes pour un XX ^e siècle finissant	
Col EMG Alfred Bach	36
Histoire	
Les généraux de la Révolution et de l'Empire originaires de Franche-Comté (1)	
Col Robert Dutriez	39
Courrier	44
Pages «Rétro»	
Media électroniques et monde contemporain	45

Les votations fédérales du 6 juin dernier...

Quelle rude bataille !

Sur un mur de l'Académie de West-Point, on lit cette maxime désabusée : «C'est lorsqu'il est en péril de mort que l'homme se souvient de l'existence de Dieu et des soldats.» En Suisse, le 6 juin, le bon sens l'a finalement emporté, mais les partisans d'une défense nationale, conscients que l'on est encore loin d'une défense européenne intégrée, ont dû sortir de leur réserve, occuper le terrain et ne pas renouveler les erreurs commises en 1989. Ils étaient dans les 40 000 à se rendre à Berne le 22 mai, dont un très grand nombre de femmes et de jeunes, un fait que les médias ont peu mis en évidence... Dans de multiples localités, aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, les opposants aux menées du Groupe pour une Suisse sans armée ont dû organiser des stands et informer individuellement les passants. Paradoxal à une ère de surinformation: les débats radio-télévisés ne suffisent pas...

Une barrière des röstis?

Le 6 décembre dernier à propos de l'Espace économique européen, des commentateurs superficiels déploreraient un fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Les résul-

tats du 6 juin ne se prêtent pas à une telle analyse simpliste. Le canton de Fribourg accepte l'initiative sur les places d'armes par 321 voix de majorité, le canton de Vaud par 1226 voix, Neuchâtel par 2111 voix. Les cantons romands, sauf bien entendu Genève et le Jura, votent comme les cantons d'outre-Sarine à propos du *F/A-18*, et avec des majorités somme toute comparables.

Le 6 juin, c'est le canton du Jura qui apparaît comme le plus hostile à l'armée : 69,4% des votants acceptent l'interdiction de moderniser notre aviation militaire et 73,3% l'initiative «Quarante places d'armes, ça suffit!». Le projet de place d'armes aux Frances-Montagnes dans les années 1950, les prétendues «occupations militaires», un des leit-motiv du Rassemblement jurassien n'expliquent pas tout, surtout que Roland Béguelin n'a pas effectué de «sorties» fracassantes.

De nombreux leaders démocrates-chrétiens jurassiens, en particulier leur président, le conseiller aux Etats Jean-François Roth, ont manifesté une attitude si louvoyante qu'à l'assemblée des délégués, une faible majorité apportait son soutien aux deux initiatives du GSsA. Pourquoi?